

**Proposition pour validation U.V. 4 (Engagement personnel dans le développement du judo)**

**1/ Rappel des textes FFJDA - CGCN 2021/22**

**Pour le 1° Dan et 2° dan :**

Le candidat devra justifier de son implication personnelle dans le développement du Judo Jujitsu à l'aide d'une attestation délivrée par son professeur. Exemple : aide à l'enseignement, accompagnement d'équipes, aide à l'organisation d'évènements au sein du club, fonctions techniques ou électives au sein du club.

Dans le cas où le candidat ne peut répondre à cette exigence, il devra participer à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition se déroulant sur deux ½ journées, organisées par un CDT dont il dépend.

**Pour le 3° et 4° Dan :**

Le candidat devra justifier de son implication personnelle dans le développement du Judo Jujitsu à l'aide d'une attestation délivrée par la CORG et attestant d'au moins un titre ou une fonction depuis son dernier grade parmi : enseignant en exercice, commissaire sportif départemental, arbitre départemental, juge, élu au sein d'un club, bénévole au sein d'une OTD

Dans le cas, et à défaut, il devra participer à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition se déroulant sur 4 ½ journées organisées par l'OTD dont il dépend.

Pour les 1°, 2°, 3° et 4°Dan, la dominante technique est réservée aux candidat(es) né(es) en 2004 ou avant

<b>Proposition pour obtention UV 4 au sein de la FPJ</b>									
<b>Grade</b>	<b>Investissement</b>	<b>Minimum attendu et Justificatif</b>	<b>Qui contrôle ? Qui signe ?</b>		<b>Investissement club - fédération</b>	<b>Justificatif</b>	<b>Qui contrôle et signe ?</b>		
1 <sup>er</sup> dan	deux ½ journées arbitrage / commissaire sportif au minimum	Participation active sous la responsabilité du responsable arbitrage	Le responsable arbitrage avec une partie examen, une partie pratique et un Compte Rendu à la commission (trimestriel ou semestriel)	<b>OU</b>	Implication personnelle dans le développement du Judo Jujitsu. Exemples : aide à l'enseignement, accompagnement d'équipes, aide à l'organisation d'évènements au sein du club, fonctions techniques ou électives au sein du club	Attestation écrite de l'enseignant ou Journal officiel Ou Attestation FPJ Ou Attestation CGCN	CGCN		
2 <sup>e</sup> dan									
3 <sup>e</sup> dan	Quatre ½ journées arbitrage / commissaire sportif au minimum				Le responsable arbitrage avec une partie examen, une partie pratique et un Compte Rendu à la commission (trimestriel ou semestriel)			<b>OU</b>	Enseignant en exercice, commissaire sportif départemental, arbitre départemental, juge, élu au sein d'un club, bénévole au sein d'une OTD
4 <sup>e</sup> dan									